

Astuce eFRAN

Mars 2016



Date d'admission = date d'entrée effective

Au niveau de PLAISIR, c'est-à-dire dans le eFRAN, la **date d'admission** correspond à :

⇒ la **date d'entrée effective** (physique) dans l'EMS.

Si le séjour d'un résident admis en court séjour se prolonge en long séjour, la **date d'admission** est encore :

⇒ la **date d'entrée effective** dans l'EMS au moment du court séjour.

Bonne utilisation du eFRAN
et Joyeuses Pâques!

